

#COVID19

# CONTACT À RISQUES

Pour être considéré(e) comme « contact à risques »,  
il faut avoir eu :

- un contact rapproché et prolongé, à moins d'1 mètre, avec un cas testé positif au COVID-19 ;
- sans mesures de protection efficace (masques, vitre en plexiglas...)

**Si je suis contact à risques, je suis systématiquement contacté(e)  
par l'Assurance Maladie (texto, téléphone ou mail)**

Dans ce cas, je m'isole **immédiatement** pendant 7 jours après le dernier contact avec le malade et je prends RDV pour passer un test **au 7<sup>ème</sup> jour**.

→ Si je ressens des symptômes de la COVID-19 durant mon isolement, je consulte mon médecin traitant et je ne romps en aucun cas mon isolement jusqu'au résultat du test.



**Ne pas confondre « contact à risques » avec « personne à risques » !**

Une personne à risque est une personne qui, en raison de son âge ou de son état de santé (cancer, diabète, maladie cardio-vasculaire...), risque de développer une forme plus grave de la COVID-19.



**En dehors de cette situation et si je n'ai pas de symptômes,  
je ne me rends pas en laboratoire afin de ne pas engorger le dispositif de test COVID-19.**

